arrêter trois de ceux qu'on croyoit avoir eu le plus de part à la sédition. Mais dès le lendemain on vit leurs camarades venir s'attrouper devant la Maison de Ville, & exiger, avec de fortes menaces, que les trois qui avoient été emprisonnés, fussent relachés incontinent. Les Magistrats, loin d'y consentir, leur déclarerent, que s'ils ne se renfermoient dans les bornes du refpect & de la soumission, on les feroit répentir de leur audace. Ce refus les irrita à un tel point qu'ils entreprirent de forcer la Maison de Ville, & de délivrer les trois prisonniers. Un détachement de Dragons, qui se trouvoit à portée, étant accouru, reçut ordre de tirer sur ces mutins, quoiqu'avec de la poudre seulement, & dans l'unique dessein de les intimider & de les disperser. Au lieu que ce ménagement auroit dû les ramener, ils ne se montrerent que plus furieux. On prit alors le parti de tirer sur eux à bâles. Vingt furent tués sur la place, & il y en eut une cinquantaine de blessés. Les autres furent mis en fuite, mais ils jurerent de tirer une vengeance éclatante de la mort de leurs compagnons; ce qui a fait redoubler de mesures pour se garantir des effets de leurs menaces. Evénemens néanmoins, qui, quoiqu'on n'en doive rien craindre semble-t-il pour la tranquillité publique, ne laissent pas d'obliger le Gouvernement à faire tenir des troupes en haleine & en assez bon nombre dans l'Ecosse & en Irlande.

IV. L'Acte passé à la séparation du Parlement, pour la naturalisation des Juiss, dont a déja dit quelque chose le mois passé, fait une autre guerre dans la Grande-Bretagne, par le mécontentement qui y éclate à ce sujet de dissérente manière, & par les clameurs d'une partie du public qui continuent. Entre-autres un Membre du Parle-